

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**OBSERVATOIRE NATIONAL SUR
LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

DIRECTION GENERALE

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

**NATIONAL OBSERVATORY
ON CLIMATE CHANGE**

DIRECTORATE GENERAL



ONACC



www.onacc.cm;



info@onacc.cm;



(+237) 693 370 504 / 654 392 529

BULLETIN N°199

**Prévisions et alertes climatiques décadaires
du 1er au 10 septembre 2024**



1^{er} septembre 2024

Prof. Dr. Ing. AMOUGOU Joseph Armathé, Directeur Général de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC) et Enseignant au Département de Géographie à l'Université de Yaoundé I, Cameroun.

Ing. FORGHAB Patrick MBOMBA, Directeur Général Adjoint de l'Observatoire National sur les Changements Climatiques (ONACC)

Équipe de réalisation (ONACC)

Dr. BATHA Romain Armand Soleil, Chef de Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA)
Dr. MEYONG René Ramses, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille et des Alertes (DPDSCVA) ;
NDJELA MBEIH Gaston Evariste, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de Veille
MONTHE DJOMO Neily, Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
SOUGA BOYOMO Thomas Magloire Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes.
OBENEBANGHA BATE MBI: Spécialiste en climatologie et biogéographies.
Dr. KIMING Ignatius NGALA: Spécialiste en climatologie ;
Dr. KEYETAT MARIE LAURE: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
ABUBAKAR UNUSA: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
FAI DALHATU TIRNYUY: Cadre à l'ONACC, Département de Production et de Diffusion des Services Climatologiques de veille et des Alertes ;
ZOUH TEM Isabella, Chef de Département de Géomatique ;
MESSI AMOUGOU Max, Chargé d'Etudes Assistant N°1 au Département de Géomatique ;
ANABA OLOMO Muriel Frédérique, Chargé d'Etudes Assistant N°2 au Département de Géomatique ;
ANYE Victorine Ambo: Chargé d'études assistant N°2, Département d'observation Intégré et d'évaluation des coûts des impacts des changements climatiques, ONACC
MEKA ZE Philemon Raïssa, Cadre à l'ONACC, chargée de la traduction.
Frank Parfait NAMEKONG, Chargé de Communication et des Relations Publiques.
ELONG Julien Aymar, Chargé d'études assistant N°2 à la cellule Juridique, ONACC.

I: Introduction

Le présent **Bulletin des prévisions et alertes climatiques décennales n°199** a été élaboré à partir des données spatiales, collectées auprès des grands centres internationaux œuvrant au quotidien dans le domaine de la prévision météorologique. Il s'agit entre autres, de l'Institut International de Recherche sur le climat et la société (IRI), de l'Université de Colombie (USA), de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)-USA, de l'AccuWeather (Institution américaine spécialisée dans les prévisions météorologiques), du centre régional d'Agro-Hydro-Météorologie (AGRHYMET), des données spatiales de 1979 à 2022, relatives aux Températures de la Surface Océanique (TSOs) de l'Atlantique et du Pacifique, des intensités des épisodes El-Niño/La Niña du Pacifique équatorial et des données de la pluviométrie et de la température des stations locales. A cet effet, l'ONACC tient à exprimer toute sa gratitude à ces institutions internationales, ainsi qu'à la Direction de la Météorologie Nationale (DMN), pour la bonne volonté manifestée dans le cadre du partage des dites données et informations.

Ledit bulletin révèle les conditions climatiques historiques de 1979 à 2022, ainsi que les prévisions climatiques pour l'ensemble des cinq zones Agro écologiques du Cameroun. Par ailleurs, il met en exergue les risques, les menaces et les potentiels impacts, attendus pour les secteurs de développement socio-économique. Ce bulletin fait également une évaluation des prévisions climatiques élaborées pour la précédente décennie (**du 21 au 30 août 2024**).

II: Synthèse des Prévisions

II.1. Pour les températures

II.1.1 Températures Maximales

Les localités ci-après présentent une probabilité élevée d'enregistrer des températures maximales variant d'autour à supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit de :

- Bétaré Gongo, Ngaou Mbol, Tibati, Banyo et Yimbéré, dans la Région de l'Adamaoua ;
- Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayos, dans la Région du Centre ;
- Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Mindourou, Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua et Mintoum, dans la Région de l'Est ;
- Sangmélina, Djoum, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa, Akom II et Ambam, dans la Région du Sud ;
- Ako, Audu, Munkep et Furu-Awa, dans la Région du Nord-Ouest ;
- Koutaba, Makam, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham, Fouban et Fombot, dans la Région de l'Ouest ;
- Buea, Kumba, Idenau, Babong, Mamfe, Mundemba et Ekok, dans la Région du Sud-Ouest
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Baptek et Nkondjock, dans la Région du Littoral.

NB1 : Cette décennie du 1^{er} au 10 septembre 2024 sera marquée par des températures maximales comprises entre 18 et 33°C sur l'ensemble du territoire national.

II.1.2 Températures Minimales

- Les localités suivantes présentent une probabilité élevée d'enregistrer une diminution des températures minimales par rapport aux moyennes historiques enregistrées à ladite période (1979 à 2022). Il s'agit de :
- Mora, Mokolo, Maroua, Mindif, Gamboura, Yagoua, Kousséri et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
 - Touboro, Dembo, Garoua et Guider, dans la **Région du Nord** ;
 - Tignère, Mbé, Dota, Ngaoundéré, Meiganga et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
 - Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
 - Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
 - Batie, Bafang, Dschang et Bana, dans la **Région de l'Ouest**.

NB2 : Cette décade du 1^{er} au 10 septembre 2024 sera marquée par une persistance des situations de froid, surtout durant la nuit, dans de nombreuses localités de la zone forestière à pluviométrie monomodale (Buea, Idenau, Nkongsamba, Nguti, Etuku, Fontem, etc.), de la zone forestière à pluviométrie bimodale (Akonolinga, Yaoundé, Nguélémendouka, Bengbis, Djoum, Mbalmayo, Eseka, Ngoyla, Ambam, Nkolmetet, Garoua-Boulai, Bertoua, etc.), dans l'ensemble des localités de la zone des hautes terres et de la zone des hautes savanes guinéennes

1) Pour les précipitations

Cette décade (du 1^{er} au 10 septembre 2024) sera marquée par des quantités de précipitations supérieures à la moyenne enregistrée durant la décade du 21 au 30 août 2024 sur l'ensemble du territoire national.

NB3 : La période qui va du 1^{er} au 10 septembre 2024 sera marquée par :

- une installation effective de la grande saison de pluie dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres (Régions de l'Ouest et du Nord-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua).
- une continuité de la saison de pluies dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

II. Détails des prévisions climatiques pour la période allant du 1er au 10 septembre 2024

1) Pour les précipitations

a) Dans la zone Soudano-sahélienne:

Cette décade (du 1^{er} au 10 septembre 2024) sera marquée par :

- des pluies comprises entre 55 et 110 mm dans les localités Lagdo, Rey-Bouba, Pitoa, Guider, Touboro, Garoua, Poli, etc., dans la Région du Nord ;
- des précipitations comprises entre 40 et 120 mm dans les localités de Waza, Kousséri, Logone Birni, Blangoua, Makary ; entre 100 et 200 mm dans les localités de Fotokol, Mora, Gamboura, Kaélé, Maroua, Bogo, Doukoula, Tokombéré, Koza, Mindif, dans la Région de l'Extrême-Nord.

b) Dans la zone des Hautes Savanes Guinéennes

Cette décade (du 1^{er} au 10 septembre 2024) sera marquée par des pluies comprises entre 70 et 200 mm dans les localités de Ngaoundéré, Tignère, Dota, Mbé, Kongolo, Meiganga, Tibati, Banyo, Betare Gongon, etc., dans la Région de l'Adamaoua.

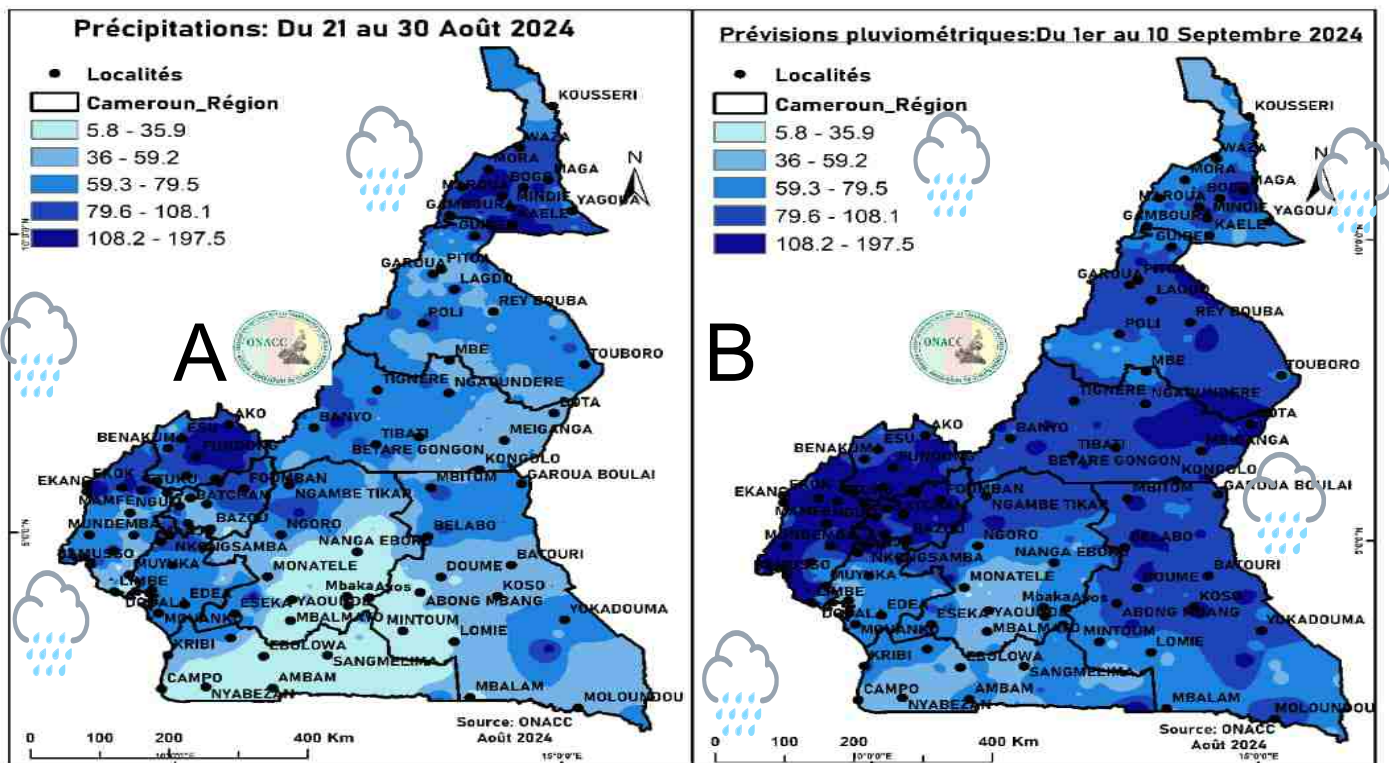


Figure 1 : Variation des quantités de précipitations de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2024 (a).
Source : ONACC, septembre 2024

c) Dans la zone Forestière à Pluviométrie Bimodale

Il est attendu du 1^{er} au 10 septembre 2024 :

- des précipitations comprises entre **30 et 60 mm** à Ngoumou, Obala, Nanga-Eboko, Mbalmayo, Yaoundé, Bafia, Monatélé, Akonolinga, etc., entre **60 et 110 mm** dans les localités d'Eséka, Ngoro, Ntui, Ngambé Tikar, dans la **Région du Centre**.
- des précipitations comprises entre **60 et 120 mm** dans les localités de Moloundou, Bétaré Oya, Mambélé, Mbalam, Garoua-Boulai, Batouri, Dimako, Abong-Mbang, Bélabo, Mbitom, Yokadouma, Doumé, Bertoua et Lomié, dans la **Région de l'Est**.
- Des précipitations comprises entre **30 et 90 mm**, dans les localités de Lolodorf, Ambam, Ebolowa, Djoum, Zoétéle, Akom II, Nyabizan, Campo, Kribi, Sangmélima, etc., dans la **Région du Sud**.

d) Dans la zone des Hautes terres

La décade du 1^{er} au 10 septembre 2024 sera marquée par :

- des précipitations comprises entre **80 et 200 mm** dans les localités de Batcham, Batié, Bafoussam, Bazou, Bangangté, Foubot, Mbouda, Fouban, etc., dans la **Région de l'Ouest** ;
- des précipitations comprises entre **80 et 200 mm** dans les localités de Fundong, Ndop, Esu, Benakuma, Ako, Bamenda, etc., dans la **Région du Nord-Ouest**.

e) Dans la zone forestière à pluviométrie monomodale

La décade du 1^{er} au 10 septembre 2024 sera marquée par :

- des précipitations comprises entre **60 et 200 mm** dans les localités de Tiko, Kumba, Buea, Ekang, Ekok, Etuku, Ngué, Bamusso Mundemba, Mamfé, Limbé, etc., dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- des pluies comprises entre **60 et 160 mm** à Loum, Yabassi, Dizangué, Nkongsamba, Dika, Mouanko, Penja, Mbanga, Baptek, Douala, Edéa et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

NB 4 : La période qui va du 1er au 10 septembre 2024 sera marquée par :

- une installation effective de la grande saison de pluie dans la zone forestière à pluviométrie bimodale (régions du Centre, de l'Est et du Sud);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone forestière à pluviométrie monomodale (régions du Littoral et du Sud-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes terres (Régions de l'Ouest et du Nord-ouest);
- une continuité de la saison de pluies dans la zone des hautes savanes guinéennes (Région de l'Adamaoua).
- une continuité de la saison de pluies dans l'ensemble de la zone soudano-sahélienne (régions de l'Extrême-Nord et du Nord).

2) Pour les températures

a) Températures Maximales

En se fondant sur la moyenne historique des températures maximales moyennes enregistrées pendant cette décade sur la période allant de 1979 à 2022, notamment **32,3°C** dans la Région de l'Extrême-Nord ; **32,6°C** dans la Région du Nord ; **32,1°C** dans la Région de l'Adamaoua ; **31,7°C** dans la Région du Centre ; **32,9°C** dans la Région du Sud ; **31,8°C** dans la Région de l'Est ; **25,5°C** dans la Région de l'Ouest ; **26,9°C** dans la Région du Nord-Ouest ; **26,8°C** dans la Région du Sud-Ouest et **28,2°C**, dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 1er au 10 septembre 2024, des températures maximales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Kousséri, Yagoua, Waza, Maga, Bogo, Mindif, Maroua, Kaélé, Mokolo, Makary, Gamboura et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Pitoa, Touboro, Tcholliré, Rey-Bouba, Lagdo, Poli, Garoua, Guider et Dembo, dans la **Région du Nord** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ngaou Mbol, Tibati, Banyo et Bétaré Gongo ; inférieures à la moyenne à Mbe, Yimbéré, Dota, Mbakaou, Ngaoundal, Nassarao, Meiganga, Kognoli, Tignère et Ngaoundéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatélé, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko, Ayos, Ngambé Tikar, Eséka et Yaoundé, dans la **Région du Centre** ;

- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Mindourou, Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua, Mintoum, Kongolo, Mbalam, Mambélé et Kika ; inférieures à la moyenne à Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Sangmélima, Djoum, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa, Akom II, Campo, Kribi et Ambam ; autour de la moyenne à Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ako, Audu, Munkep et Furu-Awa ; autour de la moyenne à Nwa, Fundong, Ndop, Bali, Kumbo, Fundong, Widikum, Santa, Nkambe, Bambalang, Benakuma, Esu, Bamenda et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Koutaba, Makam, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham, Foumban et Fountbot ; autour de la moyenne à Bazou, Mbouda, Tonga, Bangangté, Fongo-Tongo et Bafang, dans la **Région de l'Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Buea, Kumba, Idenau, Babong, Mamfe, Mundemba et Ekok ; autour de la moyenne à Kumbé Balue, Bamusso, Etuku, Dikome Bafaw, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Tiko, Limbe, Bakogo, Dikome Balue, Fontem et Nguti, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Baptek, Nkondjock, Douala, Yakanda, Dizanguè et Edéa, dans la **Région du Littoral**.

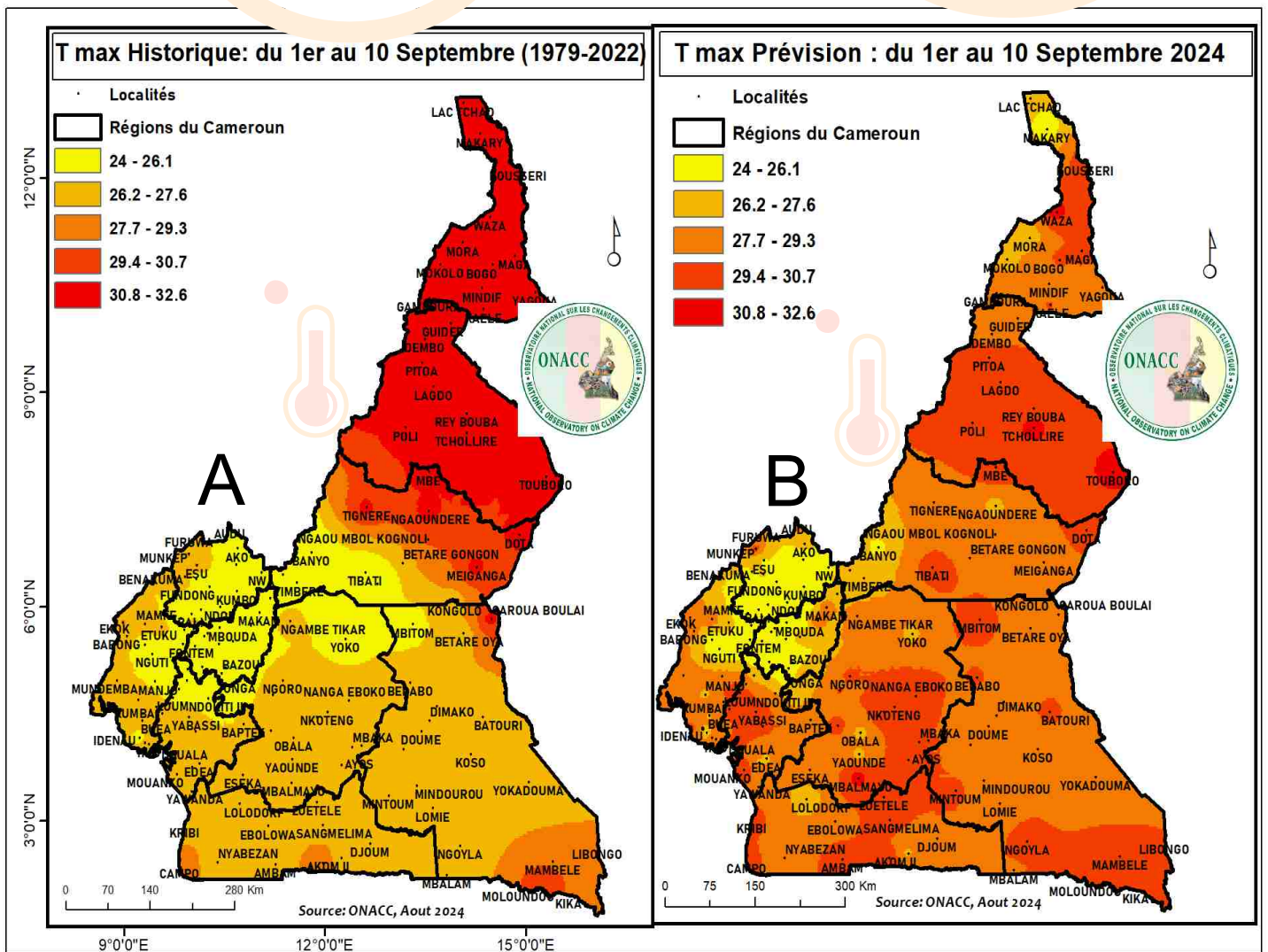


Figure 2 : Variation des températures maximales moyennes de la décade en cours (b) par rapport à celles enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a) Source : ONACC, septembre 2024

En se fondant sur les températures maximales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2024, il est attendu pour la décade du 1er au 10 septembre 2024, des températures maximales :

- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Kousséri, Yagoua, Waza, Maga, Bogo, Mindif, Maroua, Kaélé ; Mokolo, Makary, Gamboura et Mora, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Garoua, Lagdo, Rey-Bouba, Tcholliré, Dembo, Guider, Poli, Touboro et Pitoa, dans la **Région du Nord** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Mbe, Mbakaou, Nass Arao, Yimbéré, Ngaoundal, Ngaou Mbol, Dota, Bétaré Gongo, Banyo, Meiganga, Tibati, Ngaoundéré, Tignère et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Doumé, Bertoua, Abong-Mbang, Mintoum, Garoua-Boulai, Kongolo, Bétaré-Oya, Dimako, Mindourou, Libongo, Kika, Yokadouma, Ngoyla, Mbitom et Moloundou ; inférieures à la moyenne de la moyenne à Mbalam, Koso, Lomié, Batouri, Mambélé et Bélabo, dans la **Région de l'Est** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Ayos, Mbaka, Ngoro Nkoteng, Ngambè Tikar, Eséka Monatéle, Ntui, Bafia, Akonolinga, Mbandjock, Mbalmayo et Nanga-Eboko ; inférieures à la moyenne à Yaoundé, Obala et Yoko dans la **Région du Centre** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Kribi, Campo et Sangmélina ; autour de la moyenne à Djoum, Ambam, Zoétéle, Nyabizan, Minkoumou, Ebolowa, Akom II et Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Esu, Furu-Awa, Ndop, Kumbo, Santa, Nkambe, Bambalang, Bamenda, Fundong, Bali, Benakuma, Audu, Munkep, Nwa, Ako, Widikum et Wum, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Foumban, Foubot, Bangangté, Koutaba, Bafoussam, Dschang, Bafang, Tonga, Batcham, Bazou et Mbouda, dans la **Région de l'Ouest** ;
- supérieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Babong et Ekok ; autour de la moyenne à Idenau, Mundemba, Kumbe Balue, Bamusso, Dikome Bafaw, Muyuka, Eyumojock, Ekondo Titi, Fontem, Tiko, Limbe, Bakogo, Nguti, Dikome Balue, Kumba, Buea, Mamfe, Etuku et Mundemba, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2024 à Mouanko, Edéa, Douala, Ndokiti, Yabassi, Loum, Dibombari, Nkongsamba, Manjo, Melong, Penja, Ndokama, Dizangué, Nkondjock, Mbanga et Bapteck, dans la **Région du Littoral**.

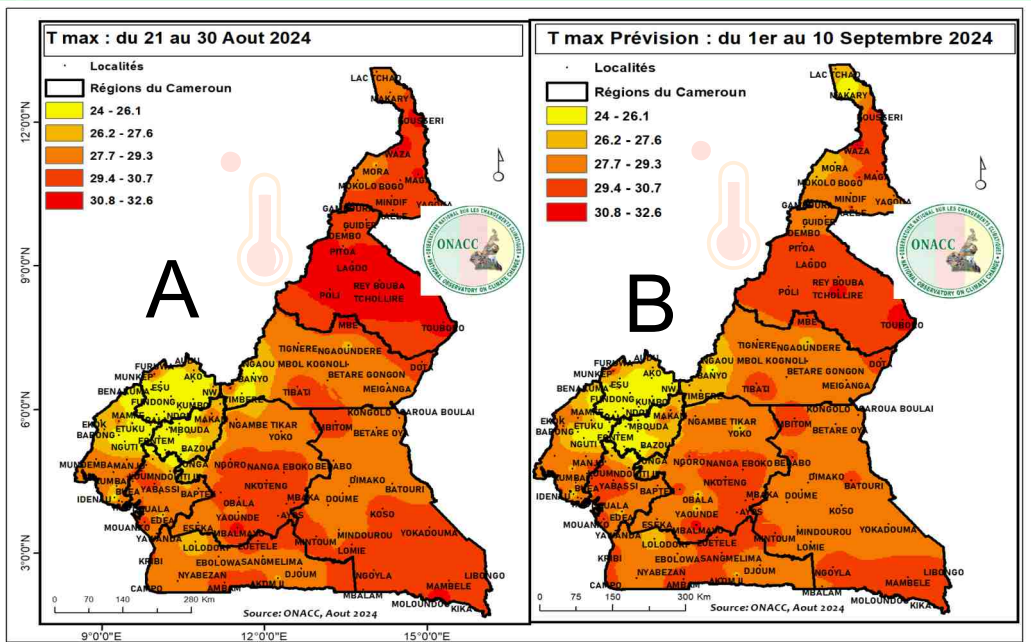


Figure 3 : Variation des températures maximales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 septembre 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2024 (a). Source : ONACC, septembre 2024

Alertes pour les températures maximales

Alertes pour les températures maximales

Durant cette décade (du **1^{er} au 10 septembre 2024**), une attention particulière devra être portée sur certaines localités, qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une augmentation des températures maximales par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment de :

- Bétaré Gongo, Ngaou Mbol, Tibati, Banyo et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Obala, Mbalmayo, Nanga-Eboko, Monatéle, Nkoteng, Ntui, Mbandjock, Akonolinga, Ngoro, Bafia, Mbaka, Yoko et Ayos, dans la **Région du Centre** ;
- Mbitom, Lomié, Yokadouma, Ngoyla, Libongo, Moloundou, Bélabo, Doumé, Batouri, Abong-Mbang, Koso, Mindourou, Bétaré-Oya, Dimako, Bertoua et Mintoum, dans la **Région de l'Est** ;
- Sangmélina, Djoum, Minkoumou, Nyabizan, Ebolowa, Akom II et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- Ako, Audu, Munkep et Furu-Awa, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- Koutaba, Makam, Bafoussam, Bafou, Dschang, Batcham, Foumban et Foubot, dans la **Région de l'Ouest** ;
- Buea, Kumba, Idenau, Babong, Mamfe, Mundemba et Ekok, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- Yabassi, Ndokiti, Ndokama, Mouanko, Manjo, Mbanga, Melong, Dibombari, Nkongsamba, Loum, Penja, Bapteck et Nkondjock, dans la **Région du Littoral**.

b) températures Minimales

En se fondant sur la moyenne historique des températures minimales enregistrées de 1979 à 2022, notamment 19,1°C dans la Région de l'Extrême-Nord ; 19,5°C dans la Région du Nord ; 15,8°C dans la Région de l'Adamaoua ; 21,1°C dans la Région du Centre ; 21,5°C dans la Région du Sud ; 20,5°C dans la Région de l'Est ; 15°C dans la Région de l'Ouest ; 15°C dans la Région du Nord-Ouest ; 20,3°C dans la Région du Sud-Ouest et 21,3°C dans la Région du Littoral, il est attendu pour la décade du 1^{er} au 10 septembre 2024, des températures minimales :

- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Mora, Mokolo, Maroua, Mindif, Gamboura, Yagoua, Kousséri et Makary ; autour de la moyenne à Maga, Bogu, Waza et Kaélé, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Touboro, Dembo, Garoua et Guider ; autour de la moyenne à Pitoa, Lagdo, Tcholliré, Rey-Bouba et Poli, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant la même période de 1979 à 2022 à Tignère, Mbé, Dota, Ngaoundéré, Meiganga et Kognoli ; autour de la moyenne à Banyo, Ngaou Mbol, Ngaoundal, Nass Arao et Mbakaou ; supérieures à la moyenne à Tibati, Bétare Gongon et Yimbéré, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée pendant la même période de 1979 à 2022 à Yaoundé, Monatélé, Ngoro, Mbalmayo, Yoko, Bafia, Mbandjock, Ngambè Tikar, Akonolinga, Obala, Nkoteng, Eséka et Nanga-Eboko, dans la **Région du Centre**.
- inférieures à la moyenne historique enregistrée pendant la même période de 1979 à 2022 à Garoua-Boulai ; supérieures à la moyenne à Kongolo, Bétaré-Oya, Mbitom, Yokadouma, Abong-Mbang, Mintoum, Libongo, Bertoua, Mambélé, Kika, Bélabo, Dimako, Batouri, Lomié, Mbalam, Doumé, Koso, Moloundou et Ngoyla, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Lolodorf ; autour de la moyenne à Sangmélisma, Zoétélé, Minkoumou, Nyabizan, Ambam, Kribi, Campo, Akom II, Ebolowa et Djoum, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Batie, Bafang, Dschang et Bana ; supérieures à la moyenne à Bafou, Bandjoun, Magba, Bazou, Mbouda, Bagam, Batcham, Makam, Koutaba, Kékem, Bafoussam, Fouban, Bangoum, Bangangté, Foubot, Babadjou, Bamendjing et Tonga, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Munkep, Wum, Bamenda, Benakuma, Santa, Esu, Bali, Kumbo, Ndop, Furu-Awa, Nkambe, Bamessing et Fundong ; supérieures à la moyenne à Nwa, Audu et Ako, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne historique enregistrée de 1979 à 2022 à Ekok, Babong, Mundemba, Eyumojock, Mamfe, Dikome Balue, Buea, Bakogo, Ekang, Bamusso, Etuku, Tiko, Dikome Bafaw, Fontem et Nguti ; supérieures à la moyenne à Kumba, Limbe et Idenau, , dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- supérieures à la moyenne historique enregistrée à la même période de 1979 à 2022 à Douala, Dizanguè, Edéa, Mouanko, Yabassi, Penja, Ndokiti, Nkondjock, Nkongsamba, Nyanon, Ngambé, Mbanga, Ndokama, Yingui, Baptek, Loum et Manjo, dans la **Région du Littoral**.

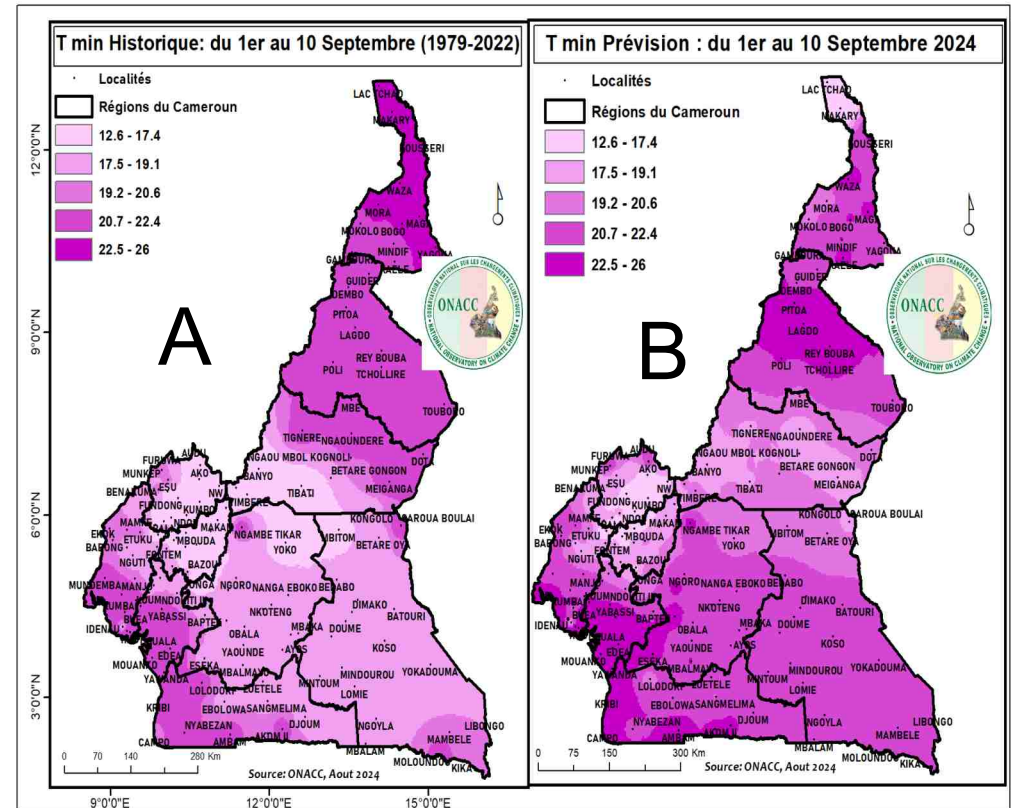


Figure 4 : Variation des températures minimales moyennes prévues pour la décade du 1er au 10 septembre 2024 (b) par rapport aux moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022 (a). Source : ONACC, septembre 2024

- **En se fondant sur les températures minimales moyennes enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2024, il est attendu pour la décade du 1er au 10 septembre 2024, des températures minimales :**
- autour de la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Mora, Mokolo, Maroua, Mindif, Gamboura, Yagoua, Kousséri et Makary ; autour de la moyenne à Maga, Bogu, Waza et Kaélé, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Guider et Touboro ; autour de la moyenne à Tcholliré, Dembo, Rey-Bouba, Garoua, Poli, Pitoa et Lagdo, dans la **Région du Nord** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2024 à Yimbéré ; autour de la moyenne à Meiganga, Betare Gongo, Tibati, Banyo, Nass Arou, Mbé, Mbakaou, Dota, Kognoli, Ngaoundéré, Ngaou Mbol et Tignère, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Mbalmayo, Obala et Nkoteng ; autour de la moyenne à Ayos, Ngambè Tikar, Mbaka, Bafia, Yaoundé, Ngoro, Monatélé, Mbandjock, Nanga-Eboko, Akonolinga, Yoko et Eséka, dans la **Région du Centre** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la décade du 21 au 30 août 2024 à Garoua-Boulai ; autour de la moyenne à Bétaré-Oya, Kongolo, Mbitom, Ngoyla, Mindourou, Mintoum, Libongo, Kika, Mambélé, Doumé, Yokadouma, Abong-Mbang, Bertoua, Mbalam, Koso, Lomié, Batouri, Moloundou, Bélabo et Dimako, dans la **Région de l'Est** ;
- inférieures à la moyenne enregistrée à la période du 21 au 30 août 2024 à Lolodorf et Nyabizan ; autour de la moyenne à Ebolowa, Zoétéle, Djoum, Campo, Sangmélina, Kribi, Akom II, Minkoumou et Ambam, dans la **Région du Sud** ;
- autour de la moyenne enregistrée à la même période du 21 au 30 août 2024 à Mbouda, Fombot, Babadjou, Bamendjing, Batié, Bazou, Batcham, Bafou, Bandjoun, Koutaba, Bafang et Dschang ; supérieures à la moyenne à Kekem, Bafoussam, Bagam, Fouban, Bangangté, Magba, Fongo-Tongo, Makam, Tonga et Massangam, dans la **Région de l'Ouest** ;

- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2024 à Bali, Fundong, Ako, Esu, Munkep, Furu Awa, Ndop, Kumbo, Nwa, Bamenda, Nkum, Bamessing, Benakuma, Santa, Wum et Audu, dans la **Région du Nord-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2024 à Mamfe, Ekang, Dikome Balue, Ekok, Mundemba, Limbe, Dikome Bafaw, Fontem, Etuku, Bamusso, Bakogo et Nguti ; supérieures à la moyenne à Eyumojock, Idenau, Kumba, Buea et Tiko, dans la **Région du Sud-Ouest** ;
- autour de la moyenne enregistrée du 21 au 30 août 2024 à Douala, Nyanon, Ngambè, Penja, Ndokama, Ndokiti, Yingui, Nkongsamba, Yabassi, Manjo, Edéa, Mouanko, Baptek, Dizanguè, Loum et Mbanga, dans la **Région du Littoral**.

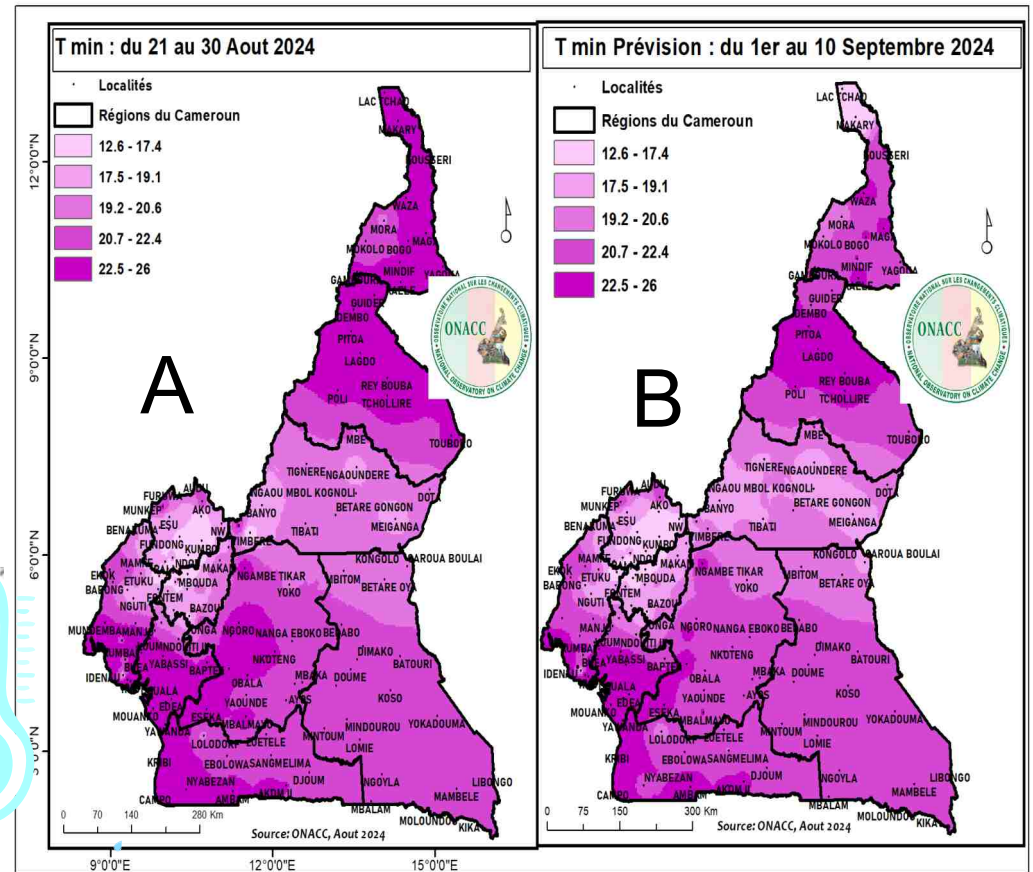


Figure 5 : Variation des températures minimales prévues pour la décade du 1er au 10 septembre 2024 (b) par rapport à celles enregistrées à la décade du 21 au 30 août 2024 (a). Source : ONACC, septembre 2024



Alertes pour les températures minimales

Durant cette décade **1er au 10 septembre 2024**, une attention particulière devra être portée sur les localités qui présentent une très forte probabilité d'enregistrer une diminution des températures minimales, par rapport à leurs moyennes historiques enregistrées à la même période de 1979 à 2022. Il s'agit notamment des localités de :

- Mora, Mokolo, Maroua, Mindif, Gamboura, Yagoua, Kousséri et Makary, dans la **Région de l'Extrême-Nord** ;
- Touboro, Dembo, Garoua et Guider, dans la **Région du Nord** ;
- Tignère, Mbé, Dota, Ngaoundéré, Meiganga et Kognoli, dans la **Région de l'Adamaoua** ;
- Garoua-Boulai, dans la **Région de l'Est** ;
- Lolodorf, dans la **Région du Sud** ;
- Batie, Bafang, Dschang et Bana, dans la **Région de l'Ouest**.



IV. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques

a) Dans le secteur de l'agriculture :

Un risque d'enregistrer :

une dégradation et une destruction des plantations (bananeraies, cacaoyers, etc.) et des arbres fruitiers par de fortes pluies, accompagnées de vents violents dans la zone des hautes savanes guinéennes, la zone des hautes terres et la zone forestière à pluviométrie monomodale ;

des cas de pourriture brune et de dégradation des cacaoyers suite à l'excès d'humidité dans les zones forestières à pluviométrie bimodale, monomodale et la zone des hauts plateaux, etc.

un risque de destruction et de dégradation des cultures par les oiseaux granivores, les chenilles suite à la maturation précoce de celles-ci et l'apparition probable des séquences sèches dans la zone soudano-sahélienne.



b) Dans le secteur de la santé :

Un risque élevé d'enregistrer :

une prolifération des gîtes larvaires propices au développement des moustiques vecteurs du paludisme sur l'ensemble du territoire national ;

des cas de malaises, suite à un inconfort thermique lié au froid dans la zone forestière à pluviométrie bimodale, surtout chez les personnes âgées, les femmes enceintes, les personnes souffrant de pathologies générales (diabète, hypertension, etc.) ;

des cas d'accidents, notamment des noyades, suite aux inondations dans les zones à fort risque identifiées, surtout dans les grandes agglomérations ;

une augmentation des cas de maladies diarrhéiques d'origine hydrique et particulièrement le choléra, dans de nombreuses localités du grand sud du pays, surtout la bande côtière et les grandes agglomérations ;

une multiplication des cas de maladies respiratoires suite à l'humidité dans le grand Sud du pays ;

V. Risques et potentiels impacts sur les secteurs socio-économiques



c) Dans le secteur de l'environnement et la biodiversité :

Un risque élevé d'enregistrer :

Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

inondations dans certaines localités des régions du Littoral (Douala, Edéa, Nkongsamba, etc.), du Nord-ouest (Ako, Nkornoni, Batibo, Numben, Widikum, etc.), du Sud-Ouest (Limbe, Tiko, Buea, etc.), du Nord (Rey Bouba, Tcholliré, Mbakama, etc.), de l'Extrême-Nord (Mokolo, Koza, Mora, Mindif, Kousséri, Dargala, Maroua, Goulfey, Gana, Kalfou, Koza, Mora, Moulvoudaye, Tokombere, Touloum, Makary, waza, wina, etc.), suite aux fortes pluies ;

des cas de glissements de terrains dans certaines localités des Départements de la Menoua et des Bamoutos (Région de l'Ouest), dans les Départements du Lebialem (Région du Sud-Ouest) et dans les localités de Menchum, Bui, Boyo, Momo, etc. (Région du Nord-Ouest), suite à la saturation des sols en eau.



d) Dans le secteur de l'eau et de l'énergie :

Un risque élevé d'enregistrer

une dégradation et une destruction des infrastructures de transport et de régulation de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs, etc.) dans la zone des hautes savanes guinéennes, dans le grand sud du pays et dans la zone soudano-sahélienne, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents et des chutes d'arbres ;

une contamination des points de captage d'eau par les eaux de ruissellement souillées sur l'ensemble du territoire national.



d) Dans le secteur de l'élevage :

Un risque élevé d'enregistrer des cas de :

maladies respiratoires dans les cheptels de la zone soudano-sahélienne, notamment la pneumonie et la pleurésie, suite à une forte humidité ;

prolifération des cas de maladies gastro-intestinales chez les bovins dans la zone soudano-sahélienne, de hautes savanes guinéennes suite à la pollution des points d'abreuvement par les eaux de ruissellement polluées ;

pertes d'animaux suite à un inconfort thermique dans le grand sud, dans les zones soudano-sahélienne, de hautes savanes guinéennes, en raison des températures minimales très basses ;

réduction des espaces de pâturages dans la zone soudano-sahélienne et la partie nord de la région de l'Adamaoua, suite aux inondations.

f) Dans le secteur des travaux publics



Un risque très élevé d'enregistrer :

une perturbation des travaux de construction des routes en chantier sur l'ensemble du territoire national, suite aux fortes pluies ;

une dégradation et une destruction des ouvrages de franchissement (ponts, buses, etc.) dans de nombreuses localités des Régions du Sud, Sud-Ouest, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest et Ouest, suite aux fortes pluies ;

une dégradation et une destruction des routes non bitumées sur l'ensemble du territoire national, suite aux fortes pluies ;



g) Dans le secteur urbain

Un risque d'enregistrer une dégradation/destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes terres, la zone forestière à pluviométrie monomodale et de la zone des hautes savanes guinéennes, suite aux fortes pluies.



ALERTES !!!

Type de risque	Région	Localité susceptible d'être affectée	Période d'occurrence la plus probable	Situation de l'élément déterminant
<p>Inondations</p>	Littoral	Douala I, II, III, IV&V	01-3 & 05-06	Précipitations (60-160mm)
		Edéa/Nkongsamba	01-03-05-07	
	Nord-Ouest	Ndop/Santa/Bamesing/Babessi	01-04&08-10	Précipitations (80-200mm)
		Babungo/Bambalang/Babessi	01-07	
		Bamenda/ Bamali	01-03&09-10	
	Sud-Ouest	Kumbo/Lower-Noni/Oku/Mbengwi	01-06	Précipitations (50-200mm)
		Buea/Limbé/Fontem	01-03&06-09	
	Adamaoua	Ngaoundéré/ Mbang-Mboum	05-08	Précipitations (70-200mm)
		Boubala/ Nyambaka/ Manbaka	01-04	
	Ouest	Kekem/Foumbot/ Bafoussam	01-05&10	Précipitations (60-200mm)
Extrême-Nord	Guirvidig/Kai-Kai/Blangoua	01-04&06-07	Précipitations (45-200mm)	
	Maga/Makary//Logone Birni	01-04&06-07		
	Maroua/Mogom/Mokolo/Mora	01-04&09-10		
Nord	Baboudji/Gali / Boula-Ibi/Pitoea	01-06	Précipitations (55-110mm)	
	Lagdo/Mayo-Lope/Toubo	01-06		
<p>Orages et Foudre</p>	Centre/ Sud /Est	Dans l'ensemble des régions	01-10	Haute convection
<p>Glissement de terrain/ Affaissement et effondrement des infrastructures</p>	Nord-Ouest	Bui/Mezam/Boyo/Mechum	01-10	Précipitations (80-200mm)
	Ouest	Menoua/Bamboutos/Haut-Nkam	01-10	Précipitations (60-200mm)
	Littoral	Wouri/Nkam&Moungo	01-10	Précipitations (60-160mm)
	Sud-Ouest	Lebialem/Limbé/Buea/Njungo	01-10	Précipitations (50-200mm)
<p>Episodes de froid récurrents</p>	Adamaoua	Dans les parties Sud, Centre de l'Adamaoua	01-10	Température la plus basse allant jusqu'à 15,5°C
	Ouest / Nord-Ouest	Dans l'ensemble de la région et plus sévère dans les zones montagneuses	01-10	Température minimale allant jusqu'à 11,1°C
	Littoral	Département du Moungo & Wouri	01-10	Températures minimales pouvant aller jusqu'à 16°C
	Sud-Ouest	Lebialem/Fako/Kupé-muanenguba	01-10	Températures minimales allant jusqu'à 14,7°C

VII. MESSAGES CLES

Message 1 : Risque élevé d'enregistrer des fortes pluies, accompagnées de vents violents dans la zone soudano sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et la zone forestière à pluviométrie monomodale ;

Message 2 : Risque d'enregistrer des cas d'inondations dans certaines localités du grand sud du pays, la zone soudano sahélienne, notamment les grandes agglomérations (Mamfe, Limbé, Buea, Douala, Foubot, Yagoua, Kousséri, Logone Birni, Makary, Maga, Maroua, Fotokol, Tcholliré, Garoua, Lagdo, etc.) suite aux fortes pluies qui pourraient se concentrer sur des espaces de temps très courts par rapport à la normale.

Message 3 : Risque d'enregistrer une destruction des maisons d'habitation et des édifices publics dans de nombreuses localités de la zone soudano-sahélienne, de la zone forestière à pluviométrie monomodale, la zone des hautes savanes guinéennes, suite aux fortes pluies accompagnées de vents violents.

Message 4 : Risque de destruction des infrastructures de transport de l'énergie électrique (poteaux, câbles, transformateurs, etc.) dans la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et dans le grand sud du pays, suite aux fortes pluies, accompagnées de vents violents ainsi qu'aux chutes d'arbres.

Message 5 : Risque d'enregistrer des cas de destruction/dégradation des infrastructures de franchissement (Buses, ponts, routes, etc.) dans la zone soudano-sahélienne, la zone des hautes savanes guinéennes et la zone forestière à pluviométrie monomodale, suite aux fortes pluies accompagnées des vents violents.

VIII. Quelques recommandations



Dans le secteur de l'agriculture :

- Il est vivement recommandé aux populations
- des zones Forestières a Pluviométrie Monomodale, Bimodale et la zone des Hauts Plateaux, de se conformer aux recommandations du calendrier agricole produit par l'ONACC pour la seconde campagne 2024, y compris celui de la zone soudano-sahélienne.



dans le secteur de la santé : Il est fortement recommandé aux populations de :

- Eviter de s'exposer au courant d'air froid très tôt le matin et à des heures tardives dans la nuit ;
- éviter l'accumulation des ordures ménagères aux alentours des habitations ;
- se mettre régulièrement à chaud pour se protéger contre le froid nocturne dans la zone des hautes savanes guinéennes et la zone des hauts plateaux.



secteur de l'eau et de l'énergie :

- procéder au prélèvement, à l'analyse et au traitement régulier des eaux de consommation au niveau des points de captage, points d'adduction d'eau avant la distribution aux ménages ;
- procéder à l'utilisation régulière des techniques élémentaires de potabilisation des eaux de consommation au niveau des ménages (décantation, ébullition, filtrage, etc.).



Dans le secteur urbain :

- Il est vivement recommandé aux populations de :
- procéder à l'épuration des drains et des caniveaux, pour faciliter le ruissellement des eaux de pluies ;
- éviter la traversée des zones inondées et des ponts, pendant les grandes pluies ;
- maintenir en alerte les populations occupants les zones à hauts risque d'inondations.